



Chèr(e)s Collègues,

L'UNAC fait l'objet d'une campagne de désinformation et d'attaque (notamment par sms) depuis sa décision de reporter le préavis de grève au mois d'octobre.

Il me paraît important de rétablir quelques vérités et surtout de recentrer le débat sur l'essentiel : la défense de notre métier.

J'assume entièrement la responsabilité des décisions prises en concertation avec tous les délégués de l'UNAC et vous avez le droit de ne pas être d'accord avec nos idées mais les connaissez vous vraiment ?

En premier lieu, l'UNAC n'a pas levé son préavis et encore moins signé le projet d'accord ; le préavis est repoussé au mois d'octobre (du 14 au 17) car nous avons besoin de temps.

Il faut se réapproprier le temps offert par l'échéance de notre accord. La rédaction du projet d'accord est beaucoup trop imprécise et interprétable. Il faut impérativement le réécrire, et cela prends du temps. Pourquoi se précipiter alors que notre accord court jusqu'au 31 octobre ?

Nous souhaitons aussi donner le temps au nouveau Président d'AF/KL de prendre ses fonctions et d'appréhender sereinement nos demandes. A l'image des pilotes, nous avons décidé de choisir la voix du dialogue.

Pourquoi ? Soyons honnête, la Direction a fait un pas vers les syndicats.

Rappelons-nous ce que nous avons « sauvé » et qui pourtant étaient des demandes dures de la Direction :

- N70 (ils devaient disparaître)
- GVT (la Direction voulait pérenniser les 3 ans de blocage d'échelon)
- les heures de vols (oubliés les 100h de plus « gratuites »)
- Rémunération (la Direction voulait la baisser puisqu'elle proposait de nous faire voler plus sans augmentation).

Au delà de ces grands thèmes qui sont préservés par la reconduction de l'accord, il y a aussi quelques améliorations de nature à faciliter la vie des PNC (stabilité planning, BR, JOK, paiement des RADD sur MC,...).

Certes, il reste des sujets de désaccord, dont, par exemple, les compo peq MC, mais là aussi, nous avons besoin de temps pour trouver un compromis. On peut, bien sûr, vouloir toujours plus, mais le chemin parcouru dans cette négociation est loin d'être anodin.

Je suis PNC, comme vous, et comme vous je veux le meilleur pour mon métier.

C'est cette responsabilité qui m'anime tous les jours et qui est partagée par l'ensemble des délégués de l'UNAC. Le report est un choix concerté et assumé, c'est pour nous le meilleur scénario pour atteindre nos objectifs de négociation.

Je suis pour l'union syndicale mais quand on est convaincu qu'une autre voie peut être plus efficace, il faut avoir le courage de se désolidariser et assumer ses responsabilités pour mieux vous défendre.

Et puis, l'union syndicale est toujours possible...

Flore ARRIGHI
Présidente de l'UNAC